



Réuni à Sharm El Sheikh, Egypte les 27 et 28 septembre 2018 sous la présidence de M. Ahmad Ahmad, Président de la Confédération Africaine de Football, le Comité Exécutif de l'organisation a statué sur les points ci-dessous.

I. Concernant la Coupe d'Afrique des Nations Total, Cameroun 2019, un rapport de la dernière visite d'inspection a relaté l'avancement des travaux. La vidéo projetée a permis de constater un retard important dans la réalisation des infrastructures.

- a. La décision finale sera rendue fin novembre après la dernière visite d'inspection du cabinet d'audit Roland Berger et de la CAF.
- b. Auparavant, une commission mixte CAF et FIFA se rendra au Cameroun en octobre pour étudier les questions de sécurité.
- c. La Coupe d'Afrique des Nations avec sa nouvelle formule de 24 équipes se tiendra du 15 juin au 13 juillet 2019.

II. Le calendrier des autres compétitions CAF à venir a été validé comme suit

a. Coupe d'Afrique des Nations Total, Côte d'Ivoire 2021

Un rapport de la visite d'inspection du mois de juillet dernier a montré l'état d'avancement des travaux. Sur les six stades requis pour la compétition, quatre doivent être construits à neuf et deux sont en cours de rénovation importante. Pour l'hébergement, trois villes sur cinq n'ont pas d'infrastructures.

b. Championnat d'Afrique des Nations Total, Ethiopie 2020

- i. La délégation de la CAF revenue de la visite d'inspection du mois d'avril 2018 a recommandé une visite d'inspection des stades à fin octobre 2018 pour s'assurer que les conditions préalables soient remplies.
- ii. Les dates du tournoi final seront à revoir avec les autorités éthiopiennes en raison de réunions de l'Union Africaine à la même période.

c. Coupe d'Afrique des Nations U23 Total, Egypte 2019

Dates du tournoi final : 8 au 22 novembre 2019

d. Coupe d'Afrique des Nations U20 Total, Niger 2019

Le Chef de l'Etat du Niger a confirmé son engagement dans les préparatifs de la compétition, lors de sa rencontre avec le Président Ahmad Ahmad au mois de novembre dernier.

- i. Dates du tournoi : 2 au 17 février 2019
- ii. Equipes qualifiées : Afrique du Sud, Burkina Faso, Burundi, Ghana, Mali, Nigéria, Sénégal et Niger

e. Coupe d'Afrique des Nations U17 Total, Tanzanie 2019

Par la voix de son Premier Ministre, le gouvernement tanzanien a réaffirmé au Président Ahmad Ahmad sa volonté d'abriter la CAN U17 Total 2019 et de tout mettre en œuvre pour sa bonne organisation.

- i. Dates du tournoi : 14 au 28 avril 2019
- ii. Equipes qualifiées : Angola, Cameroun, Guinée, Maroc, Nigeria, Ouganda, Sénégal et Tanzanie
- iii. Tirage au sort : 20 décembre en Tanzanie
- iv. Lors des qualifications zonales, l'UEFA s'est impliquée financièrement et techniquement. Les techniciens de l'UEFA présents sur toutes les compétitions ont travaillé main dans la main avec ceux de la CAF. L'objectif des qualifications par zone est un développement à long terme.
- v. Les tests IRM lors des éliminatoires de zone ont donné plus de crédibilité au tournoi.

f. Coupe d'Afrique des Nations Féminine Total, Ghana 2018

- i. Dates du tournoi : 17 novembre au 1er décembre
- ii. Equipes qualifiées : Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Guinée Equatoriale, Mali, Nigeria, Zambie et Ghana



iii. L'évolution des travaux sera suivie de près par l'administration.

g. Coupe d'Afrique des Nations de Beach Soccer, Egypte 2018

i. Dates du tournoi : 8 au 14 décembre 2018

ii. Equipes qualifiées : Cote d'Ivoire, Libye, Madagascar, Maroc, Nigeria, Sénégal, Tanzanie et Egypte

h. Jeux Olympiques de la Jeunesse, Buenos Aires 2018

Le Futsal est la discipline choisie par la FIFA pour représenter le football aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires.

i. Dates du tournoi : 7 au 18 octobre 2018

ii. Equipes qualifiées : Egypte pour le tournoi Hommes et l'équipe camerounaise pour les femmes

III. Proposition d'amélioration des stades abritant les compétitions de la CAF

Un projet pour aider les fédérations dans la mise aux normes des stades a été adopté. La commission présentera une proposition détaillée à la prochaine réunion du Comité Exécutif.

IV. Centralisation des droits des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA

Les droits des éliminatoires de la Coupe du Monde FIFA Qatar 2022 ne seront pas centralisés par la CAF. Chaque fédération sera libre de chercher ses propres sponsors.

La CAF pourra soutenir les associations membres dans leurs recherches.

V. Validation des statuts des unions zonales

Cinq zones sur six ont adopté en Assemblée Générale Extraordinaire les statuts de zone proposés par la CAF. Seule la COSAFA n'a pas approuvé les statuts.

Une version finale des statuts, prenant en compte les amendements proposés par les zones, sera présentée au Comité Exécutif lors de la prochaine réunion par la commission en charge de la rédaction des statuts.

Ces statuts de zone concrétisent la volonté de la CAF de décentralisation, notamment du développement.

VI. Chronogramme des activités de développement

Le Comité Exécutif a validé le programme des activités de développement pour 2018-2019 pour la relance des programmes de licences d'entraîneurs, l'arbitrage, le médical, l'académie pour les Secrétaires Généraux, licence des clubs.

VII. Préparatifs de la Cérémonie des CAF Awards 2018

a. Date : 8 janvier 2019

b. Lieu : Centre International Abdou Diouf à Dakar, Sénégal

c. Une première réunion avec le Ministre des Sports du Sénégal s'est tenue le 18 septembre et la CAF. Les autres réunions de préparation se feront mensuellement à Dakar.

VIII. Trophées de la CAF

Suite au constat de la diversité des trophées pour une même récompense, un nouveau trophée pour le Meilleur Joueur d'Afrique a été choisi. Il en est de même pour la meilleure joueuse d'Afrique.

Tous les anciens lauréats se verront remettre le nouveau trophée lors de la prochaine cérémonie des CAF Awards.

IX. Proposition pour la désignation du nouvel organe de révision

Après un appel d'offres lancé pour la désignation du nouvel organe de révision, le cabinet le mieux placé est « Ernst & Young ».



La proposition sera soumise à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre.

X. Désignation des pays hôtes pour les compétitions à venir

- a. CAN Féminine Total 2020 : Congo Brazzaville
- b. CAN Futsal 2020 : Maroc
- c. CAN Total U20 2021 : Mauritanie
- d. CAN Total U17 2021 : Maroc
- e. CHAN Total 2022 : Algérie

Dans le suivi des exécutions des décisions et des questions découlantes, il a été noté que la prise en charge des officiels pour les matchs de la CAF a permis d'améliorer l'environnement des matches – notamment sur les questions d'arbitrage dans le cadre de la lutte contre la corruption.